Monsieur le Maire honoraire, Cher Guy NAVEAU,

Notre Commune de RUEIL est en deuil. Elle vient de perdre en vous Mr le Maire honoraire, cher Guy NAVEAU, un de ses plus fidèles serviteurs. Cela paraît être commun de prononcer cette formule mais c'est pourtant une évidence ; vous fûtes un véritable serviteur de la chose publique, fidèle à votre idéal humaniste et républicain.

Vos fonctions d'élu débutent en 1965;

En cette année 1965, vous recevez la visite de Mr BOHEC qui vous demande de vous présenter sur sa liste.

Vous entrez alors au conseil municipal. Deux fonctions vous sont alors confiées :

Le secrétariat des séances de conseil et l'organisation de la fête communale.

En 1971 vous devenez adjoint au maire.

Pendant ce mandat une demande de construction d'habitation se faisant sentir, le lotissement des sablonnières fut créé puis un deuxième lotissement au bas des vieilles granges.

En 1976 est mis en place sur le canton un contrat d'aménagement rural afin d'aider les communes dans leurs investissements abondé par les crédits de la région. Ce fut pour vous alors adjoint au maire un peu votre baptême du feu comme étant l'un des plus jeunes de cette assemblée. Vous êtes alors désigné pour inscrire au tableau le souhait des communes et ainsi déterminer l'enveloppe de chacune.

L'échéance des élection municipales de 1977 approchant, Mr BOHEC ne se représentant pas, vous formez une liste de 11 candidats et vous devenez alors le maire de notre commune si attachante comme vous le disiez si souvent.

Vous devenez également le président du syndicat des eaux Rueil Beauche puisque la tradition à l'époque voulait que la commune la plus importante ait la présidence.

Dès 1978 vous invitez le conseil municipal à réfléchir sur la construction d'une salle polyvalente.

Les travaux commencèrent en septembre 1979 et le 1^{er} mai 1980 était organisé un premier repas pour la marche cantonale du 1^{er} mai.

En 1981 un comité de bassin d'emploi composé d'élus de professionnels du commerce de l'agriculture et de l'industrie est créé.

Vous êtes alors désigné pour représenter les communes rurales.

C'est ainsi que la zone artisanale du haut bois voit le jour.

En 1982 le pays d'accueil perche fut créé et vous prenez la décision d'adhérer à l'association constituée pour aider les communes rurales les plus pauvres. Vous en devenez d'ailleurs l'un des secrétaires.

Des concerts et soirées musicales sont par suite organisés à l'église de Rueil et au château de la GADELIERE.

Vous êtes à nouveau élu maire en 1983.

Le lotissement des sablonnières 2 est créé.

1989 : un nouveau mandat de maire commence.

La zone artisanale s'agrandit.

En 1993 vous êtes sollicités pour être le suppléant de Monsieur Gérard HAMEL et vous devenez le 2 avril 1993 le suppléant de Monsieur HAMEL élu député de la 2ème circonscription d'Eure et loir.

1995 et 2001 : Vous êtes reconduit dans vos fonctions de maire.

Le terrain omnisport est créé et le moulin fossard réhabilité en trois logements.

En 2007 vous annoncez aux habitants de Rueil votre souhait de ne pas vous représenter à l'élection de 2008. La page se tourne donc le 21 mars 2008 après 42 ans de service en servant votre commune et votre pays, cher Guy NAVEAU.

Ceci est un résumé de ce vous avez fait pour notre commune. Bien d'autres réalisations ont été faites. Elles sont nombreuses et pardonnez-moi si je ne peux pas toutes les citer.

Chacun à son niveau prend conscience aujourd'hui de la richesse que vous léguez à travers votre engagement durant toutes ces années.

Je me souviens également à titre personnel de vos fonctions de conciliateur de justice ou nous avions eu l'occasion d'échanger sur certains dossiers qui vous étaient confiés

Que notre hommage traduise l'estime et le respect dus à un élu dévoué, dont la carrière s'est déroulée avec le service public et le sens de l'intérêt général, avec courage, abnégation, et simplicité.

En ces temps troublés, le souvenir de Mr Guy NAVEAU devra désormais nous guider. Il nous démontre tout d'abord que l'engagement pour l'intérêt général et le bien commun est le meilleur remède contre le cynisme et l'individualisme qui menacent la cohésion de nos sociétés. Alors que la proximité des services publics et des institutions s'affaiblit, votre action d'élu local proche du terrain, attaché à des réalisations concrètes, nous rappelle que nous devons tous contribuer à faire vivre notre commune.

Vous saviez en tant qu'élu que le respect ne se gagne pas par autoritarisme mais par le travail par la capacité à connaître les dossiers à savoir en débattre et à les défendre.

Pour conclure permettez mois d'adresser au nom de mes collègues élus au Conseil Municipal, des Agents et de tout le personnel communal, et en mon nom personnel, mes condoléances émues à la famille et tous les proches.